



COMMUNE DE ROUGEMONT

Au cours de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

D'autoriser sans mise à l'enquête publique, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Valrose SA – Aménagement décoratif du restaurant - Place de la Gare 2
- Rossier David – Installation d'une porte de garage sectionnelle – Chemin du Clos du Pont 6
- Müller Pierre-Alain – Création d'un garage et modification de l'entrée de l'appartement du rez-de-chaussée
- Aaron Jean-Michel – Changement de production de chaleur au bois par une pompe à chaleur à sondes géothermiques ainsi que forages – Route de la Grange 13

D'autoriser après mise à l'enquête publique, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Schneiter Jean-Philippe, Frédéric & Alexandre – Construction de logements à loyers abordables – Rue des Allamans 64

La Municipalité